

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMUNE DE CRECHES-SUR-SAONE

(À rappeler dans toute correspondance)  
DOSSIER-N° DP 71150 26 00042  
Déposé le 27/03/2026

*degrange.pe@wanadoo.fr*

Adresse des travaux :  
472 route de dracé

Destinataire

Monsieur Patrice DEGRANGE  
472 route de dracé  
71680 CRECHES-SUR-SAONE

*Envoyé par mail avec AR le 13 Avril 2026*  
Objet : Classement sans suite

Monsieur,

Vous avez déposé le 27/03/2026, sur le GNAU, une demande de Déclaration préalable - Constructions et travaux non soumis à permis de construire pour un projet situé sur la commune de CRECHES-SUR-SAONE.

Je vous informe que la DP 071 150 26 00042 a été remplacée par la DP 071 150 26 00047, déposée sur le GNAU le 07/04/2026.

Par conséquent, votre DP 071 150 26 00042 ne sera pas instruite ; elle est donc classée sans suite.

Vous ne pourrez donc pas, à l'issue du délai d'instruction, vous prévaloir d'une décision tacite.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à CRECHES-SUR-SAONE

Le 13 AVR. 2026  
Le Maire

Le Maire  
Valentin CARRERAS



**Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification.**  
A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.